

EXPERTsuisse soutient le projet de révision de l'ordonnance sur l'assistance administrative fiscale

EXPERTsuisse partage la considération fondamentale que la Suisse également doit se conformer au standard international relatif à l'échange spontané de renseignements. La Suisse ne doit toutefois pas aller au-delà du standard international.

Consultez la prise de position complète ainsi que les propositions de modifications (en allemand uniquement).

Lien(s) et téléchargement(s)

- [Stellungnahme zur Revision der Steueramtshilfeverordnung](#)